



Accessibilité du lieu de livraison :

Le lieu de livraison doit pouvoir être accessible au véhicule présenté ci-dessous.

La chaussée doit répondre aux critères suivants :

- Être carrossable (permet la circulation de véhicules)
- Ne pas faire l'objet d'interdiction de circulation inférieure ou égale à 4,1 m de hauteur, 12 m de longueur et 26 t (cela comprend 3,5 t).
- Être d'une largeur de 5 m minimum

- Permettre un départ soit :

- o En marche avant
- o En réalisant une marche arrière de 300 m maximum (votre aide sera la bienvenue)

- Ne pas être boisée
- Ne pas comporter les éléments suivants : pelouse, sable, carrelage, marche, muret, haie ou forte pente.



Chariot élévateur embarqué
(3 Tonnes ; l. 2,50 m ; H. 3 m)



Camion poids lourd avec chariot élévateur embarqué
(44 Tonnes ; L. 18 m ; l. 2,50 m ; H. 4,10 m)

Il n'est pas indispensable que le camion se gare devant le lieu de livraison. Il est possible qu'il se stationne au maximum à 300 m du lieu de livraison et de finaliser la livraison grâce au chariot élévateur embarqué.

Dans ce cas, la voie d'accès à votre lieu de livraison doit mesurer au minimum 3,50 m de large).





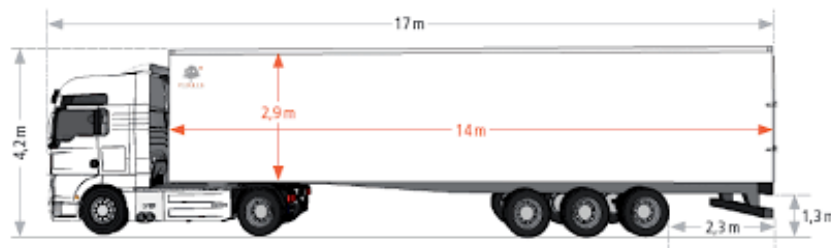
La réalisation de la livraison est sous la responsabilité du conducteur, seul juge de la faisabilité de la prestation dans de bonnes conditions de sécurité.

Si le jour du RDV, le lieu de livraison n'est pas accessible, la livraison ne pourra être garantie et des frais supplémentaires pourront vous être imputés par la société qui vous a vendu la marchandise.

En cas de doute, n'hésitez à nous envoyer des photos à l'adresse "support@canadianspacompany.com".

Lieu de livraison :

La livraison est réalisée sur le domaine public jusqu'en limite de propriété (trottoir, accotement, etc.). Toutefois, si vous souhaitez faire déplacer votre commande dans l'enceinte de votre propriété par le conducteur et que les conditions de sécurité le permettent, une prestation supplémentaire pourra potentiellement être accordée. La marchandise sera alors déposée en limite intérieure de propriété (derrière le portail). Cependant cela impliquera votre responsabilité pleine et entière dans le cas d'éventuels dégâts survenus dans l'enceinte de votre propriété.



RDV de livraison :

Le conducteur se présentera à votre lieu de livraison à la date convenue courant de journée sans créneau horaire et vous contactera au préalable pour vous prévenir de sa venue (1h avant).

En cas d'absence de votre part à son arrivée, votre commande sera retournée dans nos entrepôts et des frais de retours pourront vous être imputés par la société qui vous a vendu la marchandise.

Documents de transport :

Malgré toute l'attention portée à votre commande, il peut arriver qu'une avarie se déclare durant le transport.

Il est important de vérifier le nombre et l'état extérieur des colis livrés et d'indiquer toute anomalie sur le document de transport en présence du conducteur.

La mention « Sous réserve de déballage » n'a pas de valeur.

En qualité de client destinataire, votre signature sur le document de transport vous, transfère la responsabilité de l'état de votre commande